

Administration communale

Horaires durant les vacances de Pâques

Contrôle de l'habitant

Vendredi 3 avril (Ve Saint) - Fermé

Lundi 6 avril (Lu de Pâques) - Fermé

Vendredi 10 avril - Ouvert de 08h00 à 11h30

Lundi 13 avril - Fermé

Vendredi 17 avril - Ouvert de 08h00 à 11h30



Le Greffe est ouvert aux horaires habituels hormis pendant les jours fériés.

En cas de question, vous pouvez consulter notre site internet sous www.burtigny.ch ou nous envoyer un courriel à administration@burtigny.ch.